

## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

### **CARTHAGE CEMENT**

**Siège Social :** Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont invités à l'Assemblée Générale Elective qui aura lieu **le mercredi 28 Août 2024 à 10 H 00** à **L'ESPACE GOLDEN BOWLING** Les Berges du LAC 1 (Avenue Principale entre MY WAY et L'IACE) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires Tunisiens au conseil d'administration pour un mandat de trois ans (2024-2025-2026) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

La liste des candidats retenus accompagnés des informations prévues à l'article 22 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société CARTHAGE CEMENT.

N/B : Est considéré comme actionnaires minoritaires, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus de 5% du capital.